

# OFFREZ LE CHÈQUE CADEAU VENDÉE BOCAGE PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE

valable sur les pays de Chantonnay, La Châtaigneraie et Pouzauges

## 193 €/AN/SALARIÉ/ZÉRO CHARGE\*

# 100% Local

*J'offre le Chèque-Cadeau  
Vendée Bocage à mes salariés !*



# Soutenons

## Nos Artisans & Commerçants



CHÈQUE-CADEAU

# 10 €

N°0001

Validité  
1 an à la date d'achat

Nom de l'Offrant  
Coordonnées  
de l'Offrant  
Téléphone  
ÉVÈNEMENT

CHÈQUE-CADEAU VENDÉE BOCAGE  
PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE

# 10 €

CHÈQUE-CADEAU

Nom de l'Offrant  
Coordonnées  
de l'Offrant  
Date de validité

N°0001

# 100% Local

## Soutenons Nos Artisans & Commerçants

# Comité d'entreprises, Chef d'entreprise

# OFFREZ

## le CHÈQUE-CADEAU VENDÉE BOCAGE

C'est une formidable occasion de faire découvrir ou redécouvrir aux bénéficiaires des chèques-cadeaux le commerce et l'artisanat du Pays de la Châtaigneraie, et une opportunité pour vous de participer activement au dynamisme local.

### \*POUR VOTRE ENTREPRISE :

- Plus efficace qu'une prime.
- Une exonération des charges sociales.
- Une offre souple et économique, sans montant minimum de commande et avec le choix du montant.
- L'assurance de faire plaisir en donnant accès à un large choix de boutiques partenaires (+ de 170 boutiques).
- Une véritable politique d'économie locale et circulaire du Pays de La Châtaigneraie.

### POUR MOTIVER VOS SALARIÉS :

- Plus avantageux qu'une prime.
- Un pouvoir d'achat supplémentaire, exonéré de charges sociales et d'impôts.
- La liberté de choisir et la possibilité de découvrir de nouvelles boutiques.
- Le soutien aux commerces de proximité.

100% achat local



### POUR NOTRE TERRITOIRE :

- L'assurance d'une consommation locale en luttant contre l'évasion commerciale.
- Des retombées économiques pour les entreprises du Pays de La Châtaigneraie.

## Comment ça marche ?

- 1 Votre CE ou entreprise commande les chèques-cadeaux du Pays de la Châtaigneraie à : [lachataigneraie@cheques-cadeaux-vendee-bocage.fr](mailto:lachataigneraie@cheques-cadeaux-vendee-bocage.fr) ou par adresse postale
- 2 L'association Chèques Cadeaux Vendée Bocage édite vos chèques cadeaux Pays de La Châtaigneraie selon le montant de votre demande. Ils seront à retirer auprès de la Communauté de Communes ou expédiés à votre entreprise. (voir modalités auprès des Chèques-Cadeaux du Pays de La Châtaigneraie).
- 3 Vous motivez vos salariés via le chèque-cadeau que vous pouvez offrir pour 11 évènements/an.
- 4 Votre CE ou entreprise bénéficie d'un avantage fiscal et votre salarié n'est pas imposé sur le montant du chèque-cadeau.
- 5 Vos salariés dépensent dans les magasins et entreprises du Pays de La Châtaigneraie mais aussi de Chantonnay et Pouzauges

Valable sur les 3 Pays



## Conditions d'utilisation

### 1 - UTILISATION NON DÉTERMINÉE HORS ÉVÉNEMENT URSSAF

Pour les occasions de mon choix  
(ex : fête du personnel, ancienneté, vacances, etc.)

OU

### 2 - UTILISATION DÉTERMINÉE - ÉVÉNEMENT URSAFF

Jusqu'à 193 € /an / salarié fixe par l'ACOSS.  
Exonération de cotisations et de contributions sociales  
si le chèque-cadeau est attribué en relation  
avec les événements déterminés par la circulaire ACOSS et  
si le montant global des chèques-cadeaux et  
cadeaux en nature alloué à un salarié / an  
n'excède pas le seuil réglementaire (193 € en 2024).

UTILISATION DÉTERMINÉE ÉVÉNEMENTS URSSAF	Conditions d'exonération sous réserve de justificatif	Montant exonéré de charges sociales en 2024
<b>Naissance</b>	Le salarié bénéficiaire doit être concerné dans l'année civile par l'événement	<b>193 € / salarié / an</b>
<b>Adoption</b>		
<b>Mariage, PACS</b>		
<b>Départ à la retraite</b>		
<b>Fête Sainte-Catherine</b>	La salariée doit être âgée de 25 ans et célibataire dans l'année civile	
<b>Fête Saint-Nicolas</b>	Le salarié doit être âgé de 30 ans et célibataire dans l'année civile	
<b>Fête des mères</b>	Le salarié doit être parent	
<b>Fête pères</b>		
<b>Noël des salariés</b>	L'ensemble des salariés sont bénéficiaires	
<b>Noël des enfants</b>	Les enfants des salariés jusqu'à 16 ans révolus dans l'année civile	
<b>Rentrée scolaire</b>	Les enfants des salariés ayant moins de 26 ans dans l'année civile sous réserve de justificatif de scolarité	

Pour en savoir plus et commander  
**les Chèques-Cadeaux du PAYS de LA CHÂTAIGNERAIE**  
valable sur les pays de Chantonnay, La Châtaigneraie et Pouzauges

contactez...

**Par courrier :**

Association Chèques Cadeaux du Pays de La Châtaigneraie  
Communauté de Communes  
Les Sources de la Vendée – La Tardière – 85120 TERVAL

**Par e-mail :**

lachataigneraie@cheques-cadeaux-vendee-bocage.fr  
Association loi 1901 - Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-Le-Comte - W851006767

**100% achat local**



**Les Chèques-Cadeaux du  
PAYS de La CHÂTAIGNERAIE avec :**

AEC Artisans & Commerçants du Pays de La Châtaigneraie

ACAB Association des Commerçants et Artisans de Bazoges

Avenir Entreprises Pays de La Châtaigneraie

Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie

Liste des commerces, artisans et services  
acceptant le chèque-cadeau comme moyen de paiement sur :  
<https://www.cheques-cadeaux-vendee-bocage.fr>

